

Nancy - a 25 juin 1903

Mon très cher ami,

je n'ai pas besoin de vous dire
si je suis séduit par la proposition
si aimable de votre lettre du 24.
je ne dis pas que j'accepterais votre
offre de complète hospitalité, parce que
mon père devant son doute résider à Paris
tout ce procès, il me serait difficile
de lui faire peur - tout ce qui a
d'autres regards sur il pourrait être
utile que j'eusse mon gîte sur la main droite;
mais j'en suis tout disposé à arriver à
Paris le 6, ayant d'ailleurs divers

dimanches à y paraître et devant être
libre ici, dès la fin de la semaine
prochaine, du côté des obligations
professionnelles.

Reste seulement à savoir si
je pourrai convenir effectivement pour le 7
juillet. Mais il ne peut absolument
cette raison pour justifier une fugue, que
certains embarras domestiques rendent,
d'autre part, peu opportune.

Je n'aurais volontiers attendu pour
vous en écrire, d'être mieux fixé sur
mes probabilités de déplacement, si
je n'aurais pu espérer, sur ce point, quelque
nouvelle à vos débuts. Mais je
retiens jusqu'au bout, si le vœu
la nature de ces incertitudes de fixation
judiciaires, qui font perdre tout de
temps aux hommes de Palais.

Bref, voilà où la chose en est.
Il paraît que les avocats ont été
se sont entendus, d'accord avec le
Tribunal, pour fixer fermement les débuts
de leur affaire à l'ancien du 7 juillet.
On n'a écrit la chose comme arrêtée.
En dépit du scepticisme, suscité
chez moi par l'expérience antérieure,
je dois donc provisoirement considérer
cette date du 7 juillet comme définitive
ce qui ne empêche que je puis fort bien
être ainsi la suite d'un nouveau long-met.

Si, par hasard, la probabilité
s'éclaircit la semaine prochaine, je vous
l'écrirai. Je ne puis faire mieux.

Je vous prie de présenter nos respects
soumis à Monsieur votre père et
me vous en prie cordialement votre

F. Geny

73



Monsieur Raymond Salles

chez M. Salles, père

Rue Louis Bretonnière,

Côte-d'Or.

Beaune.

